



# Prévenir les risques mécaniques : des fiches de postes pour informer

# P

## our la sécurité de vos salariés, adoptez les fiches de postes !

Dans le cadre de son obligation générale de sécurité, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés sur le fondement des principes généraux de prévention (art L4121-2 du code du travail).

Pour vous accompagner dans votre démarche et répondre à vos obligations en matière d'hygiène et de sécurité, la Carsat Bretagne et l'organisation professionnelle FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) ont établi ce kit de fiches.

Ce jeu de fiches est mis à la disposition des entreprises de la réparation et de l'entretien de véhicules. Il couvre l'ensemble des risques liés aux équipements de travail (risques liés à la manutention mécanique, aux effondrements et aux chutes d'objets, aux chutes de hauteur, etc.) en dehors du risque chimique.

### Les objectifs de ces outils sont multiples :

- Être un support de communication des résultats de l'évaluation des risques professionnels consignés dans votre document unique ;
- Servir de documents de formation pour vos salariés ;
- Faciliter l'accueil des nouveaux salariés et des jeunes en formation.

### Chaque fiche de poste est conçue selon le schéma type suivant :

- Des rubriques préétablies et non modifiables :
  - utilisateurs : désignation des salariés pouvant utiliser ce matériel,
  - protections obligatoires : équipements de protection individuelle devant être portés à ce poste,
  - risques : descriptif des risques associés à l'utilisation de ce matériel,
  - bonnes pratiques : règles d'utilisation à respecter pour éviter ces risques,
  - maintenance/vérifications : rappel des contrôles obligatoires.
- Une rubrique personnalisable et adaptable par chaque entreprise :
  - informations complémentaires.
  - dans votre démarche, vous pouvez être accompagné par un conseiller interne ou externe de la FNAA.

## Sommaire

- fiche 1 ▶ Chèvre/Grue d'atelier
- fiche 2 ▶ Compresseur de ressorts
- fiche 3 ▶ Démonte-pneu
- fiche 4 ▶ Équilibreuse
- fiche 5 ▶ Lève-véhicule
- fiche 6 ▶ Levée d'un véhicule sur cric
- fiche 7 ▶ Meuleuses-disqueuses
- fiche 8 ▶ Pont 2 colonnes à vis et hydraulique
- fiche 9 ▶ Pont 4 colonnes
- fiche 10 ▶ Pont à ciseaux
- fiche 11 ▶ Pont mobile
- fiche 12 ▶ Pont 4 colonnes avec auxiliaires de levage
- fiche 13 ▶ Pose/dépose de pare-brise
- fiche 14 ▶ Presse d'atelier
- fiche 15 ▶ Table élévatrice
- fiche 16 ▶ Touret à meuler

# Chèvre/Grue d'atelier

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites de charge en fonction de la longueur du bras déployé.
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Ajouter le contrôle des élingues aux vérifications périodiques des appareils de levage.**

## Risques :



- 1 Renversement de la grue en cas de surcharge.
- 2 Chute de la charge en cas d'élingage défaillant.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Compresseur de ressorts



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Accidents graves dus à l'éjection du ressort provoquant un choc corporel.
- 2 Possibilité de pincement des doigts.

## Bonnes pratiques :

- 1 Vérifier que les mâchoires de l'appareil sont adaptées au ressort à compresser.
- 2 Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection.
- 3 Ne pas mettre les mains dans le ressort en phase de compression et de décompression.
- 4 Utiliser une protection pour les pièces de bonnes dimensions provenant des véhicules utilitaires légers.

## Informations complémentaires :

**Privilégier les systèmes avec protection intégrée contre les risques d'éjection.**

## Maintenance/vérifications :

Contrôle visuel de l'état mécanique.

Numéros d'urgences :



# Démonte-pneu



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Pincement des doigts en phase de décollement du talon du pneu.
- 2 Écrasement de la main pendant la rotation du plateau.
- 3 Risque lié au port de charge lourde.
- 4 Risques majorés en cas de pneu ou jante en mauvais état : risque de déflagration.

## Bonnes pratiques :

- 1 Un pneu bien positionné facilite le travail en toute sécurité.
- 2 Éloigner les mains de l'espace entre la jante et le talon au détalonnage, au déjantage, au montage et au gonflage du pneu.
- 3 À défaut d'une aide à la manutention, privilégier le port de charge lourde à deux personnes.

## Informations complémentaires :

## Maintenance/vérifications :

Avant toute utilisation, vérifier le bon état de fonctionnement du matériel.



# Équilibruse

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)



Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Manutention de charge importante (>15 kg).
- 2 Projection de graviers incrustés dans la bande de roulement.
- 3 Projection des plombs d'équilibrage.

## Bonnes pratiques :

- 1 Abaisser le carter de protection asservi à la marche de la machine.
- 2 Maintenir les mains hors de la zone de travail.

## Informations complémentaires :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences :



# Lève-véhicule

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)



Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Sécuriser le levage par la mise en place de procédés à disposition (goupilles, chandelles, etc.).
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

## Risques :



- 1 Écrasement en cas de descente.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.



# Levée d'un véhicule sur cric

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 À ne mettre en œuvre que dans des cas justifiés et à défaut de tout autre moyen d'élévation à disposition (pont élévateur, table élévatrice, lève-véhicule, etc.).
- 2 Ne les utiliser que sur un sol plat, nivelé, sec et propre.
- 3 Vérifier que la charge à lever ne puisse riper du support (qualité de la surface de contact notamment).
- 4 Assurer la sécurité en posant au moins deux chandelles.
- 5 Le cric ne doit servir qu'à lever ou descendre le véhicule.
- 6 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 7 Connaître et respecter les limites de charge.

## Informations complémentaires :

**Utiliser un sommier roulant pour intervenir sous le véhicule.**

## Risques :



- 1 Écrasement de la personne dû à l'instabilité des chandelles ou à la défectuosité du cric.
- 2 Douleurs physiques dues aux postures contraignantes.

## Maintenance/vérifications :

Vérification périodique des crics, 6 mois à 1 an selon la fréquence d'utilisation.  
Contrôle visuel et mécanique des chandelles à chaque utilisation.

Numéros d'urgences :





# Meuleuses-disqueuses

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Conserver le carter fourni par le constructeur et le régler selon le besoin.
- 2 Vérifier l'adéquation du disque choisi avec la matière à découper.
- 3 Contrôler l'état du disque: pourtour régulier sans défaut visible.
- 4 Respecter le sens de rotation indiqué au montage du disque.
- 5 Ne pas arrêter la machine en débranchant le cordon pour éviter un démarrage intempestif pour les disques de 115 - 125 mm (non équipé de discontacteur).
- 6 Ne pas travailler à proximité de produits inflammables (solvants) et batterie en charge.

## Informations complémentaires :

**En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.**

## Risques :



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Risque de projection de l'outil lors d'un blocage du disque dans la matière.
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et/ou la meule.
- 4 Éclatement du disque.
- 5 Incendie lié à la projection d'étincelles.

## Maintenance/vérifications :

Vérification à chaque utilisation de l'état du câble électrique et des protections.

# Pont 2 colonnes à vis et hydraulique



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner la partie lourde du véhicule sur les bras courts.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur et vérifier le verrouillage automatique des bras mobiles.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.
- 7 S'assurer de la stabilité du véhicule avant de le lever complètement. Respecter les consignes constructeur.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à usure mécanique des éléments un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par bras de positionnement lors de la descente.
- 3 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pont 4 colonnes

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)



Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou à un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par le rail lors de la descente.
- 3 Chute de plain-pied en sortant du véhicule après positionnement sur le pont.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les rails (centré, en butée).
- 2 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 3 Aucune personne ne doit monter sur le pont en élévation ou en mouvement.
- 4 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 5 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.



# Pont à ciseaux



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à un mauvais positionnement du véhicule, à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou lié à un désalignement des deux plateaux.
- 2 Lors de la dépose d'un élément important sur un véhicule, son centre de gravité est susceptible de se déplacer. Ceci risque d'affecter son équilibre et entraîner sa chute.
- 3 Écrasement du pied par un des deux plateaux ou cisaillement d'un membre supérieur.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.



# Pont mobile



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Écrasement de tout ou partie d'une personne par chute du véhicule suite au non-respect des consignes d'utilisation du constructeur (mauvais positionnement du véhicule, usure mécanique des éléments ou dépassement de charges).
- 2 Déchirement musculaire ou lumbago dus au tiré-poussé manuel.
- 3 Chute de plain-pied ou écrasement lors du déplacement du pont.
- 4 Électrisation en cas de câble d'alimentation en mauvais état.

## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites d'utilisation fixées par le constructeur (gabarit et tonnage)
- 2 Déplacer l'ensemble (pont + véhicule) à plusieurs opérateurs sur un parcours dégagé.
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 4 Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation électrique et veiller à ce qu'il soit convenablement rangé après utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification semestrielle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

# Pont 4 colonnes avec auxiliaires de levage

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule
- 2 Cisaillement d'un membre supérieur par un des deux plateaux auxiliaires.
- 3 Écrasement du pied par un rail ou un plateau auxiliaire.
- 4 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pose/dépose de pare-brise



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Douleurs dorsales et aux membres supérieurs dues aux postures pénibles.
- 2 Coupures au démontage ou à la manipulation.
- 3 Chute de plain-pied liée aux encombrements des sols dans la zone de travail.

## Bonnes pratiques :

- 1 Utiliser les moyens de manutention à disposition (poignée à ventouse, potence, etc.).
- 2 En l'absence de moyens de manutention, travailler à deux opérateurs.
- 3 Utiliser des gants lors de la découpe et préférer l'usage de cutter à lame rétractable.
- 4 Dans le cas d'un équipement de type potence, se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

S'assurer périodiquement de l'état du matériel.

Numéros d'urgences :



# Presse d'atelier



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Accidents graves ou mortels en cas d'éjection de pièces ou d'éléments de calage sous pression dans l'axe de l'opérateur.
- 2 Pincement de la main lors de la phase de positionnement de la pièce.
- 3 Projection de petits éléments métalliques (billes de roulement, ressort, éclats métalliques, cales.

## Bonnes pratiques :

- 1 Interdire l'usage de ce matériel aux apprentis non encadrés et au personnel non qualifié.
- 2 Maintenir les mains hors de la zone de travail et/ou de l'objet lors de la mise sous pression maximale.
- 3 Privilégier le réglage en hauteur de la table à l'utilisation de cales. À défaut, n'utiliser que des éléments de calage vendus par le constructeur ou conçus spécialement pour réaliser l'opération en sécurité.
- 4 Maintenir l'objet bien équilibré et fixé fermement. Privilégier les presses munies de fixation.
- 5 Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection.

## Informations complémentaires :

## Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences :





# Table élévatrice



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou à un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par le plateau ou cisaillement d'un membre en cas de descente intempestive.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur le plateau.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 4 Se reporter aussi aux consignes affichées sur la table et à la notice d'utilisation.
- 5 Respecter les consignes constructeur.

## Informations complémentaires :

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.



# Touret à meuler

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)



Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Projection de la pièce qui est entraînée par le mouvement de la meule (petites pièces).
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et ou la meule.
- 4 Incendie lié à la projection d'étincelles.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner le pare-étincelles à 6 mm de la meule. Contrôler régulièrement sa transparence.
- 2 Respecter le réglage maximum de 2 mm entre meule et support.
- 3 Prendre un outil adapté en cas de petites pièces.
- 4 Éloigner des produits inflammables et des solvants.

## Informations complémentaires :

**Le port du masque est conseillé.**

**En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification électrique annuelle.

Numéros d'urgences :



# PRODUITS CHIMIQUES

## Les 9 nouveaux pictogrammes de danger



